



LA GESTION DE PAYES

Une des missions principales de l'association Ain Profession Sport et Culture est d'accompagner les dirigeants bénévoles des associations du département dans la gestion administrative des emplois qu'elles mettent en place au sein de leur structure. Depuis plus de 20 ans, ce service se traduit, entre autres, par la gestion des fiches de payes et des déclarations sociales.

Aujourd'hui près de 200 associations font confiance aux services d'APSC et 2 salariés sont dédiés à la gestion des payes. Les associations adressent leurs éléments (nombre d'heures, journées travaillées, arrêt de travail...) à Géraldine et Christiane qui, avec un logiciel spécifique et leurs connaissances techniques, établissent les fiches de payes.

Ce service prend aujourd'hui toute son importance pour les associations à la veille du « choc de simplification » mis en place par le gouvernement. En effet, la loi prévoit la généralisation de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) à partir du 1er janvier 2016.

Chaque association devra être équipée d'un logiciel de payes qui transmettra mensuellement, par voie dématérialisée, les données sociales individuelles des salariés (déclarations sociales) et ponctuellement des données événementielles (arrêt de travail, rupture de contrat) vers un organisme collecteur.

En tant que tiers déclarant, Ain Profession Sport et Culture dispose d'un logiciel spécifique développé par l'URSSAF répondant à ces nouvelles obligations.

Vous souhaitez plus d'informations, contacter Géraldine ou Christiane à :
gestion@ain-profession-sport.fr
ou au 04 74 22 50 57



Je tenais par ce petit message à vous témoigner de ma

satisfaction concernant le service paie.

Effectivement, trésorière d'une Ecole de Musique embauchant une quinzaine de salariés, je viens de vivre un contrôle URSSAF où tout s'est bien déroulé et aucun redressement à la clef ! D'après le contrôleur, les allègements FILLON qui sont en général source d'erreur, sont traités justes par Ain Profession Sport et Culture. Merci donc pour votre professionnalisme.

Stéphanie BELOTTI



RENCONTRONS-NOUS

> CHEZ NOUS ?

Ain Profession Sport et Culture
539, chemin de la Zone Artisanale
ZA de Domagne - 01250 Ceyzériat
**Accueil libre ou sur rdv du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

> CHEZ VOUS ?

Sur rendez-vous, nous allons à votre rencontre.

POUR NOUS JOINDRE

 04 74 22 50 57

 04 74 22 72 61

 contact@ain-profession-sport.fr

www.ain-profession-sport.fr



Retrouvez-nous sur



AYEZ LE REFLEXE AIN
PROFESSION SPORT ET
CULTURE, **LE RÉSEAU DES
PROFESSIONNELS DU SPORT
ET DE L'ANIMATION !**